



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

Collioure, le 4 février 2006

Membres présents : ANDRE M., BACHET F., BINCHE J.L., CABARET J., BONHOMME F., CANTOU M., CHARBONNEL E., CULIOLI J.M., DALIAS N., DUPUY de la GRANDRIVE R., FALLOURD-DEVANNE S., FOULQUIÉ M., FRANCOUR P., GALZIN R., GANTEAUME A., HARMELIN J.G., HARMELIN-VIVIEN M., HIREL N., LE DIREAC'H L., LELONG P., LENFANT Ph., LICARI M.L., LOUISY P., MELLON C., MOSCONI P., MOUTON P., OLIVER G., RANCHER J., ROBERT Ph., SASAL P., VALLON R.

Membres excusés (avec 16 pouvoirs) : ALAZARD F., ALEGOET C., ARCULEO M., BAILLY N., BARCELO A., BOURJEA J., CHAUVET C., CLUA E., COTTALORDA J.M., DE MONBRISON D., ESPOSITO G., FAURE E., FINELLI F., GALY J.L., GARCIA D., GOARANT C., GOUTTENOIRE T., GRANGE R., JULLIAN E., KARA H., LETOURNEUR Y., MOJETTA A., MONESTIEZ P., MUSARD O., ODY D., PEREZ T., PICQUART I., PIOCH S., QUIGNARD J.P., RENONES-PEREZ O., ROBERT N., ROSENFELD A., SIAU Y., SOURBES F., SOURBES L., TUNESI L., VALLETTE Ph., VICENTE N., WAGNER M., ZERLINI G.

Invités : ARIOL J., ASTRUCH P., GLEIZES G., MORI A., ROMANS P.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Après quelques mots de bienvenue de Michel MOLI, Maire de Collioure, qui a grandement contribué à l'organisation du vingtième anniversaire du GEM, le président souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée. Il présente les excuses de ceux qui n'ont pas pu venir et qui en ont informé le secrétariat du GEM.

Il rappelle que le GEM fête cette année ses 20 ans de vie associative. Notre association qui regroupe différentes sensibilités (gestionnaires d'aires marines protégées, scientifiques, pêcheurs sous-marins, membres de la FFESSM, ...) n'a pas pour objectif la protection des mérours mais leur connaissance et la gestion de leurs populations. Hommes de mer et de nature, nous sommes sensibles au patrimoine historique et naturel que représente le site sur lequel nous sommes rassemblés aujourd'hui.

Il remercie Michel MOLI et Jean-Louis BINCHE qui ont permis cette réunion, et offre symboliquement une écharpe du GEM à Monsieur le Maire.

Le président présente ensuite l'ordre du jour. A l'issue de cette assemblée, il fera un discours circonstancié sur les 20 ans du GEM (disponible sur le site Internet du GEM).

Nouveaux membres

Neuf nouveaux membres actifs et un membre correspondant ont été acceptés par le Conseil d'administration du GEM : Jacqueline ARIOL, Patrick ASTRUCH, Hervé BERGERE, Adrien BIGOT, Boris DANIEL, Geneviève GLEIZES, Claude LEFEVRE, Alain MORI, Pascal ROMANS, et Selim RIVEILL de Tunisie.

Le président se réjouit de l'agrandissement de l'équipe du GEM par l'arrivée de ces nouveaux membres et l'apport de leurs compétences. La participation aux missions du GEM est liée à des contraintes administratives mais également à l'expérience et à la stabilité des équipes ce qui implique un noyau « d'anciens » dans lequel nous essayerons d'intégrer de nouveaux plongeurs ou apnéistes.

RAPPORT MORAL

A l'occasion du vingtième anniversaire du GEM le secrétaire présente un historique et un bilan des actions réalisées depuis la création de l'association. Cette présentation sera bientôt accessible sur notre site internet.

RAPPORT D'ACTIVITE 2005

- Missions et programmes de recherche

Mission d'inventaire de la population de mérours dans les eaux de La Ciotat.

Responsable : A. GANTEAUME ; participants : 8 plongeurs GEM.

Date : 23 au 25 septembre 2005

Logistique : convention GEM - CPIE Côte Provençale (Atelier Bleu du Cap de l'Aigle)

Objectif : Suivi de l'évolution quantitative et démographique de la population du mérour brun, *Epinephelus marginatus*, en zone non protégée sur les sites de plongée de La Ciotat.

Il s'agit de la cinquième mission de recensement en saison chaude organisée tous les deux ans depuis 1997. Afin de pouvoir comparer les données acquises en saison chaude, une mission d'inventaire en saison froide a eu lieu en mars 2004.

Au total, 59 individus ont été échantillonnés sur les différents sites et, comme les autres années, les pierres au sud de l'île Verte présentent la zone la plus riche (87%). Les autres sites (autour de l'île Verte, le long de la côte) sont plus pauvres car plus fréquentés (plongeurs, chasseurs, bateaux) mais également moins riches en habitats et en ressources alimentaires. En 2003, seulement 44 individus avaient été recensés, la population semble s'accroître.

Du point de vue de la structure démographique, la distribution des mérours montre la prédominance de la classe des 60-80 cm (39 individus) et une nette diminution des classes 40-60 cm (11 individus) et 80-100 cm (9 individus) et aucun mérour de taille supérieure à 90 cm n'a pu être observé alors qu'en 2003 2 individus de plus de 100 cm avaient été observés sur les Rosiers. Le vieillissement de la population, amorcé en 2003, se poursuit mais aucun petit mérour n'a été vu que ce soit lors de ce recensement ou au cours d'autres plongées. L'absence de ces petits mérours indiquerait que le recrutement n'a pas eu lieu l'été dernier (2004) et donc que la population ne se renouvelle pas au niveau des petites classes de taille. Par ailleurs, l'absence des grands mâles (> 90 cm) compromet une éventuelle reproduction sur le site.

Discussion : F. BONHOMME : L'augmentation générale du nombre de mérours sans apport de petits est probablement due à une immigration d'individus de taille moyenne.

J.G. HARMELIN : Cette mission a-t-elle été effectuée avec la même pression d'échantillonnage et sur les mêmes sites que les autres missions ? A.G. : Oui, elle s'est déroulée comme les précédentes. On a eu des difficultés à recruter les plongeurs en raison de la mission GIP Calanques à la même époque, et du fait qu'on recherche des intervenants de la région pour des problèmes de logement. Ph. R. : Pour coordonner les différentes missions, la structure d'accueil doit, dans la mesure du possible, couvrir les frais d'hébergement pour élargir les possibilités de participation des plongeurs et sans financement du GEM.

M. CANTOU : C'est la première fois qu'interviennent 2 apnéistes lors de cette mission et il est possible d'en intégrer d'avantage.

Recensement de la population de mérour brun du Parc national de Port-Cros

Responsable scientifique : J.G. HARMELIN

Responsable logistique : Ph. ROBERT

Responsable de l'équipe des apnéistes : M. CANTOU

Participants : 13 plongeurs, 7 apnéistes.

Date : 17-21 octobre 2005.

Logistique : convention de partenariat avec le Parc national de Port-Cros.

Objectifs : Recensement de la population du mérour brun du Parc national de Port-Cros dans le cadre des campagnes triennales réalisées à la même période depuis 1993, avec le même protocole et les mêmes équipes.

Résultats de la campagne de 2005 :

Avec 473 individus au total, les effectifs du mérou brun ont augmenté de 16 % par rapport à 2002, la classe de taille 50-70 cm est la classe dominante comme en 2002 mais est un peu moins représentée ; l'augmentation concerne les gros individus et les 25-45 cm. Entre 1993 et 1999, la population a augmenté de 87 % tous les trois ans (86 mérous en 1993, 160 en 1996, 299 en 1999), en 2002 l'augmentation n'était que de 37 % (410 mérous). On se trouve probablement proche de l'utilisation maximale des ressources en proies et en habitats. Les effectifs dans les zones présentant de vastes ressources en habitats et en nourriture (la Gabinière et la portion de côte sud-est de Port-Cros comprenant la Croix, le Vaisseau et le Tuff) sont stables et sans doute à l'optimum de la capacité d'accueil. L'augmentation globale constatée est due à la colonisation de nouveaux territoires comme Bagaud. La répartition des classes de taille montre que les plus gros se trouvent à la Gabinière (78 cm de moyenne), puis sur les secteurs de la côte sud-est (66 cm), suivent les côtes nord (41 cm) et Bagaud (33 cm).

Cette campagne a été très fortement médiatisée (TV, radios, presse) grâce à l'action de Nausicaa.

Pourquoi y a t'il tant de mérous à Port-Cros ?

- Effet de 40 années de protection locale dans les eaux du Parc,
- Effet du moratoire en périphérie permettant une circulation moins dangereuse entre les zones d'agrégation des géniteurs.
- Effet d'une nouvelle tendance biogéographique qui favorise les espèces « méridionales ».

Discussion : M. CANTOU : Intervention de 22 apnéistes une semaine avant cette mission dans le cadre des sorties club : le premier jour, à Porquerolles, 3 mérous seulement trouvés en 4 h d'observation (15, 35 et 40 cm). Le deuxième jour, beaucoup de mérous repérés à Bagaud, surtout des juvéniles. Lors de la mission PNPC, l'utilisation des fiches habitats mises au point avec Sophie FALLOURD-DEVANNE et Patrick LELONG a permis de montrer que le même site habité par un mérou de 25 cm en 2002, abritait maintenant 3 mérous. Ces fiches constituent un outil précieux pour le suivi des populations.

Ph. ROBERT souligne que la Gabinière accueille toujours environ la moitié des mérous recensés dans les eaux du Parc. En ce qui concerne Porquerolles, le travail déjà réalisé par M. ANDRE est très important ; une coordination entre les apnéistes est nécessaire pour effectuer un point zéro dans le cadre de Natura 2000.

Recensement du mérou dans les calanques de Marseille-Cassis

Pour information (J.G. HARMELIN)

Organisation : GIP Calanques, COM (T. PEREZ), Office de la mer, FFESSM.

Date : 23-25 septembre 2005.

Objectif : recensement du mérou brun et de la grande nacre dans les calanques de Marseille-Cassis.

Grande mobilisation des clubs de plongée. 50 mérous ont été dénombrés sur ce vaste territoire, dont 27 à Riou. Ces effectifs, probablement sous-estimés, sont en augmentation par rapport à l'année dernière, mais c'est peu au regard des potentialités en habitats et en ressources de la zone après douze années de moratoire.

Etude des mérous bruns (*Epinephelus marginatus*) dans la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

Que deviennent les mérous en dehors de la période estivale ?

Responsable : Ph. LENFANT

Logistique : Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, CG 66, EPHE, CNRS

Objectif : Etude du comportement hivernal de quelques mérous par marquage acoustique.

Lors de cette première approche nous avons testé la capture dans une cage avec des appâts, sans résultats probants, ainsi que l'anesthésie à trou par piqûre à l'Eugénol, plus efficace. A la fin de l'été 2005, 6 mérous ont été capturés, les émetteurs sont placés par incision intra péritonéale et la plaie refermée par plusieurs points de suture avant le réveil et le lâcher. Les individus sont suivis par 5 récepteurs fixes et un récepteur mobile. Les premiers résultats montrent que les mérous sont toujours présents dans la zone, les données sur le cycle journalier indiquent une activité réduite ou nulle durant la nuit. Les émetteurs devraient rester fonctionnels jusqu'au mois de mai.

Présentation d'une vidéo de 10 minutes sur cette mission.

Discussion : J.G. HARMELIN : La mission de l'hiver 2003 à la Gabinière a montré que la grande majorité des mérous étaient toujours présents en période froide, à l'exception de quelques gros individus. Le Sec de Rédéris est très attractif pour les mâles lors de la période de reproduction, il serait intéressant de pouvoir capturer quelques femelles à l'extérieur pour savoir si elles viennent se reproduire sur le Sec.

M. CANTOU : Un collègue qui travaille sur les dorades coryphènes les marque avec efficacité au moyen d'un appât farci avec l'émetteur mais on ne connaît pas le temps de rétention. Ph. L. : en principe le rejet intervient au bout de quelques mois mais il y a risque d'occlusion intestinale.

P. MOUTON : Pour d'autres espèces il y a eu utilisation de mini-caméras disposées sur les sites à étudier. Ph. L. : on a pratiqué cette technique dans le cadre de Biomex, avec de bons résultats mais pendant une durée trop courte. Ph. R. : on s'est déjà renseigné sur ces techniques (TV par câble, en continu, ...), ce sont des programmes coûteux dont le financement ne peut pas être assuré par le GEM seul ; il faut donc trouver des partenaires complémentaires. Ph. L. : Ce n'est pas forcément un problème purement financier mais il y a plutôt besoin de matériel et de moyens humains.

Questions diverses

F. BONHOMME demande si les résultats des missions sont publiés. Ph. R. : certains sont publiés dans les annales du Parc ou dans d'autres revues scientifiques, la communication externe sur nos activités est assurée via *Marginatus*.

Médias et communication

Medias :

Le mérou, notamment à travers la mission de recensement d'octobre au PNPC a été très médiatisé, avec plusieurs passages sur de nombreuses chaînes télévisées et dans des émissions de grande écoute (« Télé-matin », France 2 ; « La Belle Bleue », France 3 ; « C'est pas Sorcier », France 3 – diffusion prévue en avril 2006)

Panneaux d'exposition

Ils ont été réédités et sont disponibles, sur demande au Bureau du GEM pour ses membres.

Plaquette

La plaquette doit être rééditée, le tirage sera plus important pour permettre une plus large diffusion.

Divers

La gamme des produits portant le logo du GEM, bonnets, vareuses, écharpes, a beaucoup de succès. Elle est vendue à prix coûtant et elle est destinée aux membres du GEM et à leur entourage, une diffusion plus large serait difficile à gérer. En fonction de la demande, de nouvelles commandes seront réalisées.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier F. Bachet présente le rapport financier (ci-joint). Le bilan fait état d'un solde créditeur général de 17 750,33 € au 01/01/2006, mais le trésorier précise que cette année, les dépenses ont été supérieures aux recettes (déficit sur l'exercice 2005 de 2 041,50 €) et qu'il faut s'attacher à trouver un financement pour chaque action engagée.

Le président rappelle que lorsqu'une mission est demandée par une AMP ou une autre institution, elle doit assurer l'essentiel du financement de cette mission, et plus si possible, pour permettre le fonctionnement de l'association. Le soutien apporté par le mécénat est très important pour nous, il faut donc essayer de le développer.

La cotisation pour les membres actifs du GEM reste fixée à 10 €.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président fait part des décisions prises par le Conseil d'Administration :

En raison de sa nomination à la tête du programme Pélagos, Ph. ROBERT sera bientôt basé à Gènes en Italie et il lui sera plus difficile d'être disponible pour le GEM. En conséquence, les rôles des membres du Conseil d'Administration ont été redéfinis :

Trois délégations sont créées :

Communication, sensibilisation, mécénat ; responsable J. RANCHER.

Recherche scientifique, harmonisation des actions ; responsable J.G. HARMELIN.

Respect des normes juridiques et techniques ; responsables J. CABARET pour les plongeurs et M. CANTOU pour les apnéistes.

F. BACHET, outre ses fonctions de trésorier, assurera le suivi des conventions avec les partenaires.

P. LELONG, outre ses fonctions de secrétaire, assurera le suivi des produits GEM.

La communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée a accordé une subvention de 15 000 € au GEM pour collaborer avec le PNPC à la réalisation d'une plaquette de sensibilisation destinée aux plaisanciers (gestion PNPC) et d'une plaquette d'information liée à la vente des arbalètes (gestion GEM). F. BACHET pour les aspects financiers entre le Parc et le GEM, M. CANTOU et J. RANCHER pour la réalisation technique, suivront ce dossier.

Produits GEM : un T shirt avec le logo du GEM devant et le dessin de N. Muller derrière devrait être réalisé cette année. Les vareuses, bonnets et écharpes sont épuisées mais une nouvelle commande sera effectuée en fonction des besoins exprimés par chacun sur le bon de commande joint à ce compte rendu.

PROGRAMME 2006

Missions dans la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls

Responsable : M.L. LICARI

Date : fin juillet – début août 2006.

Participants : une quinzaine de personnes au maximum, hébergement limité à 10, équipe locale en complément.

Financement : il n'y aura pas de convention avec les collectivités locales comme en 2001, nous étudions les possibilités de financement.

Discussion : J.G. HARMELIN : Il y a le problème de la topographie du Sec de Rédéris, existe t'il maintenant une image 3D du Sec ? M.L.L. : Oui et nous avons maintenant plus d'expérience avec la mission de radiotracking. Le protocole utilisé sera comparable à celui de 2001.

Ph. ROBERT : Sur le plan administratif, il est nécessaire de respecter les normes de sécurité, ce travail doit être fait en relation étroite avec les nouveaux responsables de ces aspects, J. CABARET et M. CANTOU. Le GEM doit être irréprochable sur ce plan, et nous devons fournir la liste des participants pour les assurances, comme pour toutes les missions.

Mission d'inventaire à Monaco

Responsables : J.G. HARMELIN et P. FRANCOUR.

Participants : équipe légère de plongeurs.

Deux recensements ont déjà été effectués par le passé à la demande de l'Association Monégasque de protection de la Nature. Cette fois la demande émane du Service Environnemental du Gouvernement Monégasque. Cette mission est intéressante car l'environnement sous marin a beaucoup évolué (mise en place de nouvelles digues et jetées, nombreux travaux sous-marins).

Mission d'inventaire dans le Parc marin de la Côte Bleue

Responsable : F. BACHET.

Date : 3 ou 4 jours fin août – début septembre 2006.

Participants : équipe légère constituée surtout d'apnéistes.

F. BACHET : Il s'agira d'une mission exploratoire demandée par le Conseil Scientifique du Parc. La méthodologie reste à affiner : apnée pour Carry, plongée bouteille pour le reste du parc marin, la deuxième réserve sera explorée si c'est possible lors de cette mission, sinon ce sera fait en 2007.

Reproduction des mérours

Responsable : M. CANTOU

Date : opération « commando » pour la récupération d'œufs fécondés dans le sud de l'Espagne, 3 ou 4 jours première quinzaine du mois d'août 2006.

Participants : 2 ou 3 personnes.

Financement : il n'y a pas de financement extérieur pour cette mission (coût du voyage, du séjour sur place et de l'alimentation des larves) ; à voir entre le GEM et les sponsors (Nausicaa ?), ce type de mission, novateur et visuel, peut intéresser les sponsors.

Il s'agit de récupérer des mérours adultes mâles et femelles sur les bateaux de pêche espagnols à Almeria, d'effectuer une fécondation *in vitro* à partir des produits génitaux obtenus par stripping et de rapatrier les œufs à Sète où ils seront pris en charge par A. DUDAY.

Il faut être très réactif pour répondre rapidement aux informations données par les contacts espagnols, palangriers et pêcheurs, le déplacement se fera en voiture réfrigérée. Les personnes disponibles et intéressées doivent contacter M. CANTOU.

Discussion : J.G. HARMELIN : Quel pourcentage de chance de capture de mérours par les palangriers peut-on espérer ? M.C. : il est très fort, j'ai de bonnes informations de la part de mes contacts sur place.

Missions d'inventaire dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

Convention GEM / Office de l'Environnement de la Corse / Réserve naturelle Bouches de Bonifacio
Responsable : J.M. CULIOLI.

En 2006, il n'y aura pas de mission lourde, nous sommes dans la phase de traitement des données récoltées depuis 2000 dans le sud de la Corse (missions GEM et opérations menées directement par l'Office de l'Environnement de la Corse). Nous avons de bons éléments de comparaison des populations de mérour entre les zones de réserve, de réserve gérée et de réserve gérée et contrôlée : la surveillance est un facteur essentiel et on observe 18 fois moins de mérours dans les zones non surveillées. Ph. R. : les résultats sont comparables entre Porquerolles et Port-Cros : 16 fois moins de mérours dans les secteurs non protégés.

En 2007, nous prévoyons 2 missions de dix ou quinze jours en juillet et août autour des îles Lavezzi, des Moines et des Cerbicales.

Inventaires de la population mérours autour de l'île de Bagaud et à Porquerolles

Ph. ROBERT : Il y a un besoin de prospection et de recherche sur les populations des eaux de Porquerolles en raison du classement en zone Natura 2000.

A Bagaud, il faut poursuivre des inventaires effectués par les apnéistes depuis 4 ou 5 ans selon un protocole identique aux missions précédentes pour ne pas perdre les informations récoltées. Il faudrait effectuer une mission avant l'été, le PNPC en assurera la logistique.

Mission d'inventaire dans l'archipel des Embiez

P. LELONG : Le classement en « zone Natura 2000 » des eaux littorales autour des Embiez devrait intervenir sous peu. C'est une zone non protégée privilégiée sur le plan faunistique. Une mission d'inventaire des mérours sera programmée en 2007. Equipe légère de plongeurs et apnéistes.

Mission d'inventaire sur le plateau des Aresquiers

M. CANTOU : C'est une zone de grand intérêt, avec, depuis peu la présence avérée de mérours. On prévoit une mission légère en 2007, peut-on compter sur l'appui de la Station de Biologie Marine et Lagunaire ? F. BONHOMME : la station ne dispose d'aucun fonds propre mais elle peut mettre à disposition du matériel et de l'hébergement en période creuse.

Missions du GEM

Le président rappelle que pour toutes les missions organisées par le GEM ou pour des participations, avec étiquette GEM, à d'autres missions, les porteurs de projet doivent se coordonner avec J. CABARET et M. CANTOU pour la constitution des équipes. Dans la mesure du possible, il faut essayer d'intégrer de nouveaux intervenants. Nous devons mettre au point un protocole d'appel et de sélection des intervenants aux missions :

J. CABARET va élaborer un document récapitulatif des impératifs et des recommandations liés aux plongées dans le cadre de nos missions ; il sera envoyé aux organisateurs. Le secrétariat transmettra avant chaque mission à tous les intervenants possibles une fiche d'appel à candidature, les réponses seront transmises aux organisateurs.

Exemple : **Mission d'inventaire dans le Parc marin de la Côte Bleue**

Responsable : F. BACHET.

Date : 18 - 22 août 2006.

Participants demandés : 3 plongeurs et 7 apnéistes.

Si vous êtes intéressé, envoyez Nom, prénom (plongeur / apnéiste) au secrétariat.

QUESTIONS DIVERSES

- E. CHARBONNEL : J.A. GARCIA-CHARTON avait suggéré une mission en Espagne avec l'appui du GEM.

P. LELONG : Une demande a en effet été envoyée dans ce sens pour une mission GEM à Cabo de Palos. Il devait nous en faire part lors de cette assemblée, mais nous n'avons pas d'autres informations.

- P. MOUTON : l'année dernière, H. KARA nous avait demandé de l'aide pour le recensement de l'ensemble de la faune ichthyologique dans une zone à classer en réserve en Algérie.

P. FRANCOUR : Il a bien l'intention de réaliser ces inventaires mais il se heurte à des problèmes administratifs.

F. BACHET : La réserve est en train de se mettre en place, une mission d'observation est envisagée cette année, elle devrait être essentiellement terrestre.

Ph. ROBERT : Ce serait bien que le GEM soit formellement sollicité. F.B. : J'ai été contacté en tant que directeur du Parc Marin, mais aussi en raison des compétences sur le mérour (GEM) ; il ne s'agit, pour le moment que d'une ouverture.

- F. BONHOMME : Je suis en contact avec M. ARCULEO, qui devait assister à cette assemblée, pour une étude dans une zone très intéressante en Sicile.

- M.L. LICARI : Où en est-on en ce qui concerne les juvéniles ?

P. LELONG : Il n'y a eu aucun signalement dans la baie du Brusc.

P. FRANCOUR : On a constaté à la Ciotat qu'il n'y avait pas de renouvellement des jeunes depuis 2-3 ans. Dans la compilation des données présentée en 1998 lors du symposium des Embiez, nous avons relevé que le recrutement semblait périodique : recrutement annuel pendant 2-3 ans, suivi d'une période sans recrutement durant quelques années. Cette diminution, ou absence, de recrutement est-elle réellement cyclique ou simplement due à un biais méthodologique (observations de terrain moins efficaces, mauvaise transmission des données, ...) ?

R. VALLON : Les pêcheurs professionnels ont pris beaucoup de gros mérours à la Ciotat, peut-il y avoir une corrélation entre la diminution du stock des reproducteurs et la baisse du recrutement ? P. FRANCOUR : il est trop tôt pour conclure, il s'agit peut-être d'un artefact. On va relancer les fiches de signalement de juvéniles via le site Internet et sensibiliser les apnéistes pour les observations des tout petits individus.

J.G. HARMELIN : Si on veut obtenir des informations fiables pour les observations de petits mérours, il faut réaliser et distribuer des tablettes avec les silhouettes en taille réelle. Ceux qui ni sont pas habitués sous évaluent généralement leurs estimations. J. RANCHER s'occupe de la réalisation de cet outil.

L. LE DIREAC'H : Dans le cadre de Biomex nous avons des données sur les œufs et larves dans et hors AMP. Nous présenterons les résultats obtenus en France et en Espagne lors de la prochaine assemblée. Une larve de mérour a été récolté à Carry-le-Rouet.

R. DUPUY DE LA GRANDRIVE : Lors d'une mission en Algérie, il y a deux ans, nous avons vu de très nombreux petits mérours. Il y en a aussi beaucoup en Méditerranée orientale. Ce serait très intéressant de pouvoir mettre en commun tous ces résultats lors d'un symposium par exemple.

- Ph. ROBERT : En 1998, les GEM et l'Institut océanographique Paul Ricard avaient coorganisé, aux Embiez, le 1^{er} Symposium International sur les Mérours de Méditerranée, cela

supposait qu'il en existerait d'autres. Les espagnols et les italiens semblaient favorables pour l'organisation du 2^{ème}, mais il n'y a pas eu de suite. Depuis cette date, la connaissance des mérous a progressé et il est peut-être temps de recommencer cette opération. Y a-t'il des candidats à ce projet ?

P. LOUISY : Il y a beaucoup de bébés mérous un peu partout, mais y a-t'il des personnes compétentes pour les étudier ? Si un symposium est organisé avec une orientation préférentielle sur ce sujet il faudrait pouvoir orienter les recherches dans ce sens quelques années auparavant.

M.L. LICARI : A la fin du mois de mars aura lieu une réunion MEDPAN. Je me propose d'évaluer cette demande auprès de mes collègues.

DERNIERE MINUTE HORS ASSEMBLEE :

P. FRANCOUR étudie la possibilité d'un symposium à Nice en 2007.

- G. OLIVER : Les échantillons de parasites de mérous qui avaient été récoltés pour les études de populations méditerranéennes sont disponibles pour toute étude.

P. SASAL : Le laboratoire de parasitologie de Perpignan veut bien les récupérer. D'autre part, il y a une demande d'un étudiant en Master, sous la direction de G. Lecointre au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, pour les tissus de mérous prélevés pour le GEM et actuellement stockés à l'EPHE. Le Conseil d'Administration avait donné son accord sous réserve que les échantillons restent à l'EPHE après quelques prélèvements et que le GEM soit associé à la publication. N'ayant pas plus d'informations à ce sujet, P. FRANCOUR doit revoir cet étudiant et suivre cette affaire.

- P. SASAL : Dans nos statuts, nous faisons référence aux « mérous de Méditerranée », est-ce limitatif ?

Ph. ROBERT : Non, nous avons déjà travaillé ailleurs et sur des espèces non méditerranéennes (en Guyane par exemple), on peut exporter le savoir faire du GEM. Cela pourrait se faire en Nouvelle Calédonie avec C. CHAUVET. M. CANTOU rappelle d'ailleurs que C. CHAUVET propose l'accueil de membres du GEM pour d'éventuelles missions.

- R. VALLON : Il y a, au Brésil, une communauté de pêcheurs qui ont réussi à obtenir un statut de protection pour la loche, *Epinephelus itajara*. Ils connaissent le GEM via le site Internet.

Médias et communication

- Site Internet : le site www.gemlemerou.org est sous la responsabilité de F. ALAZARD et A. BIGOT. Toutes les informations doivent leur être envoyées, un comité de lecture, composé des membres du CA, validera ce qui peut être mis en ligne. Lorsque des AMP sont concernées, il faudra également leur aval. Il sera demandé à Aquanaute, ancien hébergeur du GEM, de supprimer les informations concernant le GEM (elles ne sont plus à jour) et de faire un lien avec notre site.

P. FRANCOUR : Il faut alimenter en permanence ce site. Nous devons mettre, par exemple, la présentation du bilan des 20 ans que nous venons de voir, les films, ...

P. LELONG propose de mettre les références bibliographiques concernant les mérous de Méditerranée. Il dispose de toute la bibliographie citée lors du symposium, elle peut servir de base et sera complétée au fur et à mesure des parutions.

C. MELLON : on pourrait également mettre le dossier que va préparer J. CABARET sur les normes pour les missions. Elle signale qu'il faut demander une habilitation spécifique (payante) lorsqu'on veut pratiquer des marquages d'animaux.

P. LOUISY et F. BONHOMME s'interrogent sur l'opportunité de diffuser les rapports de mission sur le site : données pouvant être néfastes aux mérous ou aux actions du GEM (« il y a trop de mérous, il faut rouvrir la chasse sous-marine »). Il faut bien choisir ce que l'on diffuse et ne pas se contenter des résultats bruts mais les accompagner de commentaires et d'explications.

P. MOUTON : il faut communiquer, prendre toutes les précautions opportunes et donner les explications nécessaires.

Ph. ROBERT : Ce n'est pas spécifique au site Internet, on n'a pas de pouvoir ni de contrôle sur les médias. On donne les informations et ce sont les journalistes qui décident du contenu de leurs articles ou de leurs émissions. L'idéal est d'avoir des contacts

